



MUTUELLES DE FRANCE 

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

CONTRIBUTION DES MUTUELLES DE FRANCE AU DÉBAT PUBLIC

La solidarité est au cœur du projet des Mutuelles de France, elle est notre réponse aux défis sanitaires et sociaux que notre société en crise se doit de relever maintenant et pour les générations qui viennent. La solidarité est une valeur qui doit se traduire par des propositions concrètes pour rétablir l'accès de tous à la prévention et à des soins de qualité, pour restaurer la confiance dans notre politique sanitaire, pour accorder aux hôpitaux, au service public de santé, les moyens qui lui manquent cruellement, pour garantir à chacun le droit et les moyens de vivre dignement tout au long de sa vie.

La solidarité est un choix de politique économique orientée vers la satisfaction des besoins humains.

Dans une société où grandissent les injustices, les inégalités sociales, la solidarité est une urgence.

Voilà pourquoi les Mutuelles de France réunies en congrès les 30, 31 mai et 1^{er} juin à Ajaccio font des propositions pour aujourd'hui et pour demain. Nous les mettons au cœur du débat public ouvert dans la société à l'aube d'échéances démocratiques importantes pour le devenir d'une société plus solidaire.

UN FINANCEMENT ASSIS SUR L'ENSEMBLE DE LA RICHESSE

Les Mutuelles de France proposent de moderniser le financement de la Sécurité sociale, socle de notre protection sociale solidaire et universelle. Les cotisations des employeurs ne doivent plus reposer exclusivement sur les salaires. Les cotisations doivent être calculées sur l'ensemble de la richesse produite par les entreprises. C'est le moyen de faire contribuer équitablement les entreprises les plus profitables.

Les Mutuelles de France proposent de supprimer les niches sociales, les taxes sur la santé et de réformer, au contraire, la fiscalité des patrimoines. La solidarité c'est la reconnaissance de droits fondamentaux. Le droit d'accéder à des soins de qualité en est un. Il est aujourd'hui remis en cause de façon insupportable et inadmissible.

METTRE FIN AUX DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Voilà pourquoi les Mutuelles exigent que soit mis un terme aux dépassements d'honoraires en médecine de ville comme dans les hôpitaux. Aux côtés de la Sécurité sociale, des partenaires sociaux, des associations d'usagers, la mutualité s'engage à chercher une réponse efficace à ce défi sanitaire majeur.

FÉDÉRATION DES MUTUELLES DE FRANCE

3/5, rue de Vincennes – 93108 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 52 52 – Fax : 01 49 88 93 73/71
fmf@mutuelles-de-france.fr
www.mutuelles-de-france.fr
régie par le Code de la mutualité RNM n°784 411 068 - N° Siret 784 411 068 00041



Tout le monde devra prendre et assumer devant les populations ses responsabilités. Le droit à la santé pour tous exige de restaurer la démocratie sociale, de rétablir la confiance dans notre sécurité sanitaire aujourd'hui remis en cause par des scandales à répétition.

RÉTABLIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE

Rétablir la sécurité sanitaire passe par une autre politique du médicament par de nouvelles règles légales, réglementaires et institutionnelles. Les préoccupations de santé publique ne doivent plus soumise aux intérêts lucratifs des laboratoires pharmaceutiques. Seuls les médicaments qui rendent un vrai service médical doivent être autorisés et éligibles au remboursement au taux le plus haut.

UN CADRE PUBLIC UNIVERSEL POUR LA DÉPENDANCE

La garantie de vivre dignement est un de ces droits fondamentaux reconnus à chacun.

Dans nos sociétés qui connaissent un progrès de l'espérance de vie, cette garantie doit être donnée à tous tout au long de l'existence. La prise en charge de la dépendance est un choix de société qui appelle des orientations politiques claires. Pour les Mutuelles de France la perte d'autonomie doit être prise en charge dans un cadre public universel financée par la solidarité nationale. Dans ce cadre les mutuelles prendront leurs responsabilités. Le maintien de l'autonomie exige une prise en charge globale. L'accompagnement de la personne, et de sa famille, compte autant que le soutien financier.

Les mutuelles sont un acteur de santé. Participer à la régulation du système sanitaire, combattre les inégalités sociales de santé, accueillir les personnes dépendantes réclame de nous engager, avec tous nos services de soins et d'accompagnement mutualistes, dans la rénovation de notre modèle économique, sanitaire et social. Construire maintenant les solidarités de demain c'est tout cela.

Nous y sommes prêts. C'est l'engagement que prend le congrès des Mutuelles de France."

Congrès des Mutuelles de France.
1^{er} juin 2011. Ajaccio.